

ALVEOLE : DES FINANCEMENTS POUR MASSIFIER LE STATIONNEMENT VÉLO, 30 000 PLACES SERONT CRÉÉES EN 2 ANS !

Outil concret et innovant pour financer le déploiement de stationnements vélos et accompagner le changement de comportement, le programme Alvéole est officiellement lancé.



François de Rugy, Ministre de la Transition écologique et solidaire, soutient le lancement du dispositif qui s'inscrit parfaitement dans les ambitions gouvernementales : « Depuis le début du quinquennat, le Gouvernement est pleinement engagé dans une politique ambitieuse de développement des mobilités propres afin d'atteindre ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre : zéro émissions nettes d'ici 2050. C'est notamment le sens du plan vélo lancé en 2018 : des mesures concrètes prises pour la première fois en France pour généraliser la pratique du vélo.

Le programme Alvéole s'inscrit pleinement dans cette démarche inédite et va demain **contribuer à faire du vélo un moyen de transport à part entière.** »

Elisabeth Borne, Ministre des Transports, accueille avec enthousiasme le lancement officiel du dispositif : « Je salue le programme Alvéole, qui s'inscrit pleinement dans plusieurs axes du "Plan Vélo et mobilités actives" du Gouvernement : la lutte contre le vol de vélo et la promotion d'une véritable culture du vélo. Avec l'objectif de déployer 30 000 nouveaux emplacements de stationnement vélo sécurisés et d'accompagner plus de 18 000 usagers à l'écomobilité, le programme Alvéole, soutenu par des Certificats d'économie d'énergie, **apporte une contribution significative à l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés : tripler la part modale du vélo dans nos déplacements quotidiens d'ici 2024.** »



Des solutions pour développer la pratique du vélo au quotidien



Olivier Schneider, Président de la FUB, précise qu'en France, crainte et réalité du vol constituent des freins importants à l'usage du vélo au quotidien : « 90% des 100 000 répondants à l'enquête Parlons Vélo estiment que les vols de vélo sont fréquents et craignent pour la sécurité de leur monture. **Sans stationnement dédié, la pratique du vélo ne peut pas progresser : il s'agit d'une brique essentielle sans laquelle le système vélo ne peut fonctionner.** »

Pour répondre à cette problématique, le programme Alvéole, porté par la FUB et ROZO, va permettre de financer le déploiement de **30 000 places de stationnement vélo** au sein des **pôles d'intermodalité**, dans les **établissements scolaires** et universitaires, dans les **logements sociaux** ainsi qu'à proximité des **établissements publics**. Grâce aux certificats d'économies d'énergie (CEE), les investissements seront couverts à hauteur de 60%.

Accompagner le changement de comportement

L'Union Sociale pour l'Habitat, au vu des résultats obtenus en 2018, se dit satisfaite de la reconduction du programme. Nicolas Cailleau, responsable du département énergie et environnement à l'USH, précise « En 2018, le programme Alvéole a permis de financer la création de plus de 1000 places de stationnement vélo dans l'habitat social et de nombreux habitants ont pu, à cette occasion, redécouvrir un moyen de transport adapté à leurs besoins. **Le vélo facilite l'accès à l'emploi pour certains et réduit la facture énergétique pour d'autres.** Les habitants des logements Hlm ont besoin de nouvelles solutions de mobilité, plus économes, plus faciles d'accès ». C'est notam-



Programme
porté par :





ment le cas à Nantes avec Place au Vélo Nantes et Habitat 44 : une femme qui n'osait plus monter sur un vélo s'est remise en selle et parcourt aujourd'hui 24 kilomètres par jour pour se rendre à son travail ! Grâce au professionnalisme et aux conseils personnalisés des associations FUB, les usagers découvrent ou redécouvrent le potentiel du vélo.

Alvéole finance également un large panel d'actions : apprentissage du vélo et circulation dans le trafic, sensibilisation à la sécurisation de son vélo, ateliers pour choisir un vélo adapté à sa pratique, contrôles techniques des vélos, apprentissage des bases de la mécanique de la bicyclette. Plus de **18 000 usagers** seront ainsi accompagnés vers de **nouvelles pratiques de mobilité**.

Conditionné à la création concomitante d'abris vélos, le programme permettra également de financer le « savoir-rouler » dans les écoles élémentaires et participera ainsi à la mise en selle d'une véritable « génération vélo ».



Elodie Barbier Trauchessec, Animatrice Mobilités Emergentes à l'ADEME, apporte également son soutien au programme et conclut : *« Le déploiement de stationnements vélo sécurisés et l'accompagnement des usagers sont deux composantes indispensables de la transition vers une mobilité plus active et plus durable. Les études le montrent, ces actions sont d'importants leviers d'économies d'énergie, notamment grâce au développement de l'intermodalité. Elles s'inscrivent dans la dynamique lancée par le Plan Mobilités Actives du gouvernement et sont parfaitement complémentaires des objectifs de l'APP "Vélo & Territoires" de l'ADEME ! »*

Comment rejoindre le programme ?

Découvrez le [contenu détaillé du programme Alvéole](#). Si votre structure est [éligible aux financements](#), recensez votre projet grâce au [questionnaire en ligne](#).

Plus d'informations sur : www.programme-alveole.com

Contacts

FUB

Olivier Schneider, Président, president@fub.fr, 06 16 09 12 29

Clémence Pascal, coordinatrice programme ALVEOLE, c.pascal@fub.fr, 03 88 75 72 85

Anne-Sybille Riguidel, chargée des relations presse pour la FUB, as.riguidel@gmail.com,
06 32 10 26 38

Plus d'informations sur www.fub.fr/alveole

ROZO

Marie Deneck, responsable du programme ALVEOLE, m.deneck@rozo.fr, 04 37 24 77 74

Virginie Feuillu, responsable du programme ALVEOLE, v.feuilleu@rozo.fr, 04 37 24 23 28

Anne-Laure Beguet, responsable relations bénéficiaires, al.beguet@rozo.fr, 04 37 24 76 65

Plus d'informations sur www.rozo.fr

Communiqué

Programme
porté par :

